

Noyarey

NUMÉRO 32 4^E TRIMESTRE 2017

actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Noyarey a éteint ses lumières pour regarder les étoiles

-  Rythmes scolaires : le retour à la semaine de 4 jours
-  Halte à la pollution : la tête dans les étoiles, les pieds sur terre
-  Cimetière : un nouveau règlement



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre écoulé

1 26 juin

Fin de l'année scolaire : La municipalité a offert une clé USB à chaque élève du CM2 pour la rentrée en 6^{ème}.

2 13 juillet

Fête nationale et bal : Le comité des fêtes a organisé une belle soirée festive animée par Les Carlton's précédée d'un magnifique feu d'artifice

3 9 septembre

Forum des associations. Organisé par la mairie, les associations ont participé en grand nombre à ce premier rendez-vous de la rentrée.

4 17 septembre

Fête du village : Le Comité des Fêtes et l'association les Charpichons ont proposé une journée remplie de démonstrations et d'animations autour d'un succulent repas où mets et vins ont régalé tous les convives

5 24 Septembre

Loto de l'Amicale Club à la salle Poly'Sons : très beau succès, nombreux participants et beaucoup d'heureux gagnants pour de très beaux lots. A venir : le 2 décembre, le Club participera au Marché de Noël où il tiendra un stand et le 10 décembre, le repas de Noël au Château de Chaulnes pour clôturer l'année 2017

6 22 octobre

40^e anniversaire du Club, toujours à la Salle Poly'Sons avec apéritif offert à tous, suivi d'un excellent repas, avec spectacle récréatif : magie avec participation active des convives, toujours beaucoup d'émerveillement et d'étonnement pour tous les tours présentés! Ensuite démonstration de Dance Country par le Groupe de Noyarey-Veurey et initiation pour les novices. Puis place à la danse grâce à la présence de Franck qui a su animer cette journée avec beaucoup de talent.



Sommaire



la commune
au quotidien

4-7

 c'est ma planète

8

 du côté
des services techniques

9

du côté
des associations

10-14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu

n° 32 4^e TRIMESTRE 2017



Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux
Rédacteur en chef : Sandrine Scolari

Rédacteurs de ce numéro : les associations, les services de la mairie, les élus.
Comité de relecture : Jean-Marie Camacho, Bénédicte Guillaumin, Gisèle Frier et Sandrine Scolari

Crédits photos : les associations, les élus, les services de la mairie, fotolia, DR

Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
par l'Imprimerie Coquand, Fontaine.

Edité à 1100 exemplaires.

Distribué dans tous les foyers nucérétiens et disponible en mairie.

Distribution Saubin Patrick

Retrouvez la version numérique sur www.noyarey.fr



ÉDITO

Cette année la rentrée scolaire a été synonyme de changement. En accord avec les parents d'élèves de la commune, nous avons pris la décision de repasser à la semaine de quatre jours : après avoir suivi sur plusieurs mois, avec un groupe de travail, l'impact sur la fatigue des enfants de la

semaine de quatre jours et demi. Cette mise en place s'est bien déroulée grâce à l'investissement de tous les élus notamment Gisèle Frier et les services municipaux. Nous avons également pu nous appuyer sur les Petits Malins pour rouvrir le centre de loisirs le mercredi matin.

Le travail sur le centre village se poursuit en collaboration avec la Métro. Pour avancer nous devons faire preuve de détermination et de rigueur. Nous avons prévu de retravailler avec les groupes habitants pour maintenir la dynamique constructive initiale.

Les compétences et les moyens des communes évoluent : il m'appartient d'adapter le service à ses exigences. J'ai décidé de confier la direction générale des services à Nadine Eymery qui jusqu'alors s'occupait des finances et du personnel. En parallèle dans le cadre de cette réorganisation j'ai proposé à Cyril Truchet Demare, en charge de l'urbanisme, d'étendre son périmètre en

- ▶ Retour à la semaine de 4 jours
- ▶ Nouvelle organisation des services
- ▶ Dynamique agence postale
- ▶ Des efforts pour l'entretien de la commune

devenant aussi responsable des services techniques. Cette nouvelle organisation se traduit aussi au niveau de l'accueil et de l'agence postale que nous voulons plus fonctionnelle pour mieux répondre à la demande des habitants. En 2014 avec mon équipe nous avons pris la décision de créer l'agence postale communale pour palier au désengagement de la poste. Aujourd'hui avec 15 % de croissance par an notre agence postale est l'une des plus dynamiques du département. Il est important que notre collectivité et ses services évoluent en fonction de la demande des habitants et des compétences dévolues aux communes, je m'y emploie quotidiennement.

Nous avons poursuivi avec Marie Agnès Suchel, première adjointe en charge des services techniques, nos efforts sur l'entretien de la commune après les dysfonctionnements de 2016 dus au transfert de la voirie à la Métropole. Cela s'est fortement ressenti sur la propreté de la commune et nous devons poursuivre cette dynamique. Avec la mise en place des cours d'informatique pour les seniors organisés par Elisabeth Vezzu nous répondons à une demande forte et tenons nos engagements de programme

Soyez assurés de l'engagement permanent de l'ensemble de mon équipe au service des Nucérétiens, je sais aussi pouvoir compter avec l'engagement d'un personnel compétent.

Denis Roux
Maire de Noyarey

Noyarey revient à la **semaine de quatre jours**

Le Décret Peillon du 24 janvier 2013 avait modifié les rythmes scolaires et instauré la semaine à quatre jours et demi. Le Décret Hamon du 7 mai 2014 a modifié le décret Peillon en permettant de déroger à la journée scolaire de 5h15 tout en maintenant les quatre jours et demi. L'enfant devait être au centre de la réforme :

- limiter la durée de journée à l'école avec 45 minutes de classe en moins par jour ;
- faire découvrir des activités artistiques, sportives ou culturelles aux enfants.

La commune de Noyarey avait choisi de proposer des activités de 1h30 sur deux jours au lieu des 45 minutes journalières, sans toutefois augmenter la journée globale de l'enfant. C'est avec l'accord des enseignants et des parents d'élèves que le projet avait été validé.

des enfants fatigués

La promesse du candidat Emmanuel Macron s'est concrétisée par le Décret Blanquer du 27 juin 2017. Il accorde une dérogation supplémentaire aux communes souhaitant revenir à la semaine de quatre jours. Dès le départ, notre commune a créé un groupe de travail pour le suivi du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Celui-ci était composé d'enseignants des deux écoles, d'un représentant de parents d'élèves de chaque classe par école, des deux délégués départementaux de l'Éducation Nationale, de Denis Roux, de Gisèle Frier, adjointe chargée de la vie scolaire, et de Tatiana Mathieu, responsable du service enfance/jeunesse. Si les participants et familles ont reconnu la qualité des activités proposées jusque là pendant le temps péri-éducatif, ils ont constaté que les élèves passaient plus de temps en collectivité qu'auparavant. Du fait de la situation géographique de notre commune, peu de parents avaient la possibilité de venir chercher leurs enfants après la classe et ainsi d'alléger leur journée. Il en a résulté une grande fatigue chez les enfants. De plus, pas de véritables progressions dans le travail scolaire n'ont été détectées par les enseignants. En maternelle, les professeurs des écoles ont observé une fatigue plus accrue des élèves et ce dès le jeudi, découlant de la demi-journée supplémentaire du mercredi matin. La décision de



revenir à la semaine de quatre jours émane des évaluations réalisées lors de ces trois dernières années, des observations du service enfance jeunesse (en particulier sur les vendredis) et des échanges faits avec les familles. En effet, il a été constaté une fatigue chez les enfants depuis la mise en place des nouveaux rythmes et la coupure du mercredi manquait aux enfants de tous âges, encore plus pour les enfants de maternelle.

information des parents

Depuis trois ans nous connaissons le ressenti des parents et des enseignants concernant la fatigue de leurs enfants notamment les jeudis et vendredis. Soutenus par l'ensemble des familles et prête à lancer de nouvelles adaptations dans l'intérêt des enfants, la commune n'a pas hésité :

Le 28 juin 2017, Denis Roux informe le groupe de travail de son souhait d'un retour à la semaine de quatre jours sur la commune. En amont, il avait signalé son intention aux conseils d'école.

Les directrices d'école ont alors proposé de réunir les conseils pour une séance extraordinaire, une le 30 juin et l'autre le 4 juillet.

Le 1^{er} juillet 2017, nous informions tous les parents d'élèves par mail du souhait d'un retour à la semaine de 4 jours sur notre commune.

Le 4 juillet matin, la demande de dérogation pour une scolarisation sur huit demi-journées sur quatre jours est déposée à l'Inspection Académique.

Le conseil départemental de l'éducation nationale du 6 juillet 2017 a accepté notre demande de dérogation.

L'information de l'ensemble des familles du passage à quatre jours et du retour des horaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 a été faite, avec la possibilité de garde du mercredi matin par l'Accueil de loisirs des Petits Malins à Veurey-Voroize. En effet, nous nous étions engagés envers les parents d'élèves à ne pas laisser de famille sans mode de garde le mercredi matin. L'accueil de loisir Les Petits Malins s'est organisé pour proposer différentes formules d'accueil matin et/ou après-midi, avec ou sans repas.

savoir s'adapter

La réforme que nous enfants, parents, enseignants et commune subissons depuis 3 ans nous a été imposée. La parution du décret du 27/06/2017 nous a autorisés à abandonner ces rythmes qui ne nous satisfaisaient pas. Contrairement à d'autres communes, nous n'avions aucun engagement avec des associations pour gérer les activités péri-éducatives, nous avons toujours fait appel à notre personnel et à des intervenants extérieurs par période. Nous pouvions donc réagir dès cette année et revenir à un rythme de 4 jours. Nous avons su nous adapter et saisir l'opportunité qui convient à la grande majorité des familles scolarisées sur Noyarey. Alors pourquoi attendre une année de plus ? ■

SOLIDARITÉ

Cours d'informatique pour nos seniors

La commune de Noyarey souhaitait offrir aux habitants de plus de 65 ans la possibilité de suivre des cours d'informatique. Après un premier sondage il est ressorti que les personnes étaient soit débutantes, soit avaient des connaissances en informatique mais souhaitaient des cours avec des thématiques ciblées. Il a donc été décidé de partir de leurs besoins et de proposer des cours de 1h30 dispensés par un professeur en informatique sous deux formules : Une formule initiation qui s'adresse en priorité à des personnes débutantes. Ce module comporte 30 cours sur l'année et a débuté le 19 septembre. Une formule de six modules indépendants les uns des autres selon des thématiques différentes qui s'adresse à des personnes initiées : cinq cours pour 10 personnes maximum. Le matériel informatique utilisé est celui de l'école élémentaire et les cours ont lieu hors vacances scolaires. ■



JUMELAGE

Les cours d'italien à Noyarey



Les cours d'Italien ont repris cette année avec Chiara, notre professeur depuis plusieurs années. L'apprentissage de l'Italien est maintenu pour contribuer à faire vivre le jumelage avec Mérone et lui donner toutes les chances de se poursuivre. Ces cours permettent à deux groupes de nucéretains de continuer d'apprendre, de pratiquer et de se motiver.

Depuis quelques années, la municipalité Italienne de Merone n'est pas très réactive et ne met pas la priorité sur le jumelage. En revanche, la motivation des "jumeaux" français et Italiens reste intacte. Nous espérons donc cette année que nous pourrions obtenir des retours très positifs de la commune italienne afin de pérenniser et dynamiser ce jumelage. Il est certain que sans cette volonté et sans retour de nos amis italiens, il serait délicat de maintenir une relation unilatérale et ne motivera pas notre investissement. Prenons le pari donc qu'en 2018, nous pourrions accueillir l'équipe italienne à Noyarey, et que les élèves pourront échanger et faire découvrir notre village et notre culture en parlant italien !!! ■

SCOLAIRE

Une rencontre sportive inter-écoles

Jeudi 19 Octobre 2017, au stade de Veurey-Voroize se déroulait la rencontre de course longue entre les écoles de Noyarey, du Village de l'Amitié et de Veurey-Voroize.

270 élèves ont participé à cette belle fête du sport dans la bonne humeur et avec les valeurs telles que le fair-play, le dépassement de soi, le partage. Les consignes étaient données à chacun avant le départ. Chacun à son niveau s'est dépassé devant les yeux émerveillés de parents venus les soutenir. Le sou des écoles de Veurey-Voroize a offert une collation aux enfants.

Merci à toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette manifestation. ■



Dématérialisation dans le traitement des dossiers d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, depuis plusieurs semaines, il n'est plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'immatriculation de leurs véhicules ou celles relatives au permis de conduire. Quatre téléprocédures relatives aux immatriculations sont d'ores et déjà disponibles sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- ▶ "je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation" (carte grise)
- ▶ "je souhaite changer mon adresse" sur ma carte grise
- ▶ "je souhaite déclarer la vente de mon véhicule"
- ▶ "je souhaite changer le titulaire du véhicule"

Les téléprocédures sont également disponibles pour les permis de conduire sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les démarches suivantes :

- ▶ Inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie)
- ▶ Demande de fabrication d'un nouveau permis (sauf pour les demandes d'échange de permis de conduire étrangers ou de demandes de permis de conduire international pour lesquelles nous vous invitons à vous connecter au site <http://www.isere.gouv.fr>, pour de plus amples informations.)

Vous pouvez créer votre compte spécifique ANTS directement au cours de la démarche. Ce n'est pas nécessaire si vous avez déjà un compte certifié "France Connect" (identifiants impots.gouv.fr, ameli.fr ou idn.laposte.fr sont nécessaires)

URGENT

Le Service Enfance Jeunesse recrute des animateurs/trices BAFA ou stagiaire BAFA pour les temps périscolaires de 11h30 à 13h30 (lundi-mardi-jeudi et vendredi). Animation auprès des enfants de maternelle et élémentaire. Lettre de motivation et CV à adresser à :
Mairie de Noyarey - Mathieu Tatiana
75 Rue du Maupay - 38360 Noyarey

Pourquoi utiliser les téléprocédures?

- ▶ des démarches sécurisées et simplifiées en ligne
- ▶ des démarches accessibles à toute heure
- ▶ des démarches réalisables depuis chez soi, depuis une borne Internet en libre accès, depuis les points numériques situés à la préfecture et dans les sous-préfectures ou depuis des espaces numériques dont toutes les maisons de services d'accueil au public sont équipées.

L'utilisateur conserve, jusqu'au 13 octobre inclus, la possibilité de se présenter aux guichets selon les modalités habituelles consultables sur le site Internet de la préfecture : <http://www.isere.gouv.fr>, ou de faire un envoi postal. La préfecture traitera seulement jusqu'au 13 octobre inclus les dossiers reçus par voie postale ou déposés directement à la préfecture ("dépôt express").

Préfecture de l'Isère - Service Communication
Tél : 04.76.60.48.05
communication@isere.pref.gouv.fr

ATTENTION

A compter du lundi 16 octobre, les présentations aux guichets ou envoi postal ne seront plus possibles : seuls les dossiers transmis par la procédure dématérialisée seront instruits

Déclaration annuelle de ruches



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017). ■

Bienvenue aux nouvelles petites Nucérétaines !

Si vous souhaitez nous présenter votre bébé, merci d'envoyer une photo de 1Mo minimum à collaborateur.maire@noyarey.fr et de préciser que vous autorisez la publication de la photo dans les supports de communication de la ville.



Laura Giraud
née le 12 août 2017



Andriniaina
Ratsimbaharimanantsoa
née le 17 sept. 2017



Le jour de la nuit

La neuvième édition du Jour de la nuit a eu lieu le 14 octobre

Depuis plusieurs années, la commune de Noyarey participe à l'évènement national du "jour de la nuit", en organisant conférences ou animations. Cette opération a pour but de sensibiliser les personnes à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Cette année Noyarey a organisé une animation, ouverte à tous, sur l'observation du ciel profond. A cette occasion, l'éclairage public a été coupé toute la nuit. Une association d'astronomes amateurs de l'entreprise STMicroelectronics est venue animer la soirée. Son président, Thierry Noël a apporté un stylo laser pour pointer les étoiles pendant les explications et un télescope de type Dobson de 300mm de diamètre, de grossissement entre 100 et 200 fois.

des constellations visibles

L'observation a eu lieu sur le site du réservoir d'eau à Ezy, afin d'être éloigné de la pollution lumineuse. Néanmoins, un halo lumineux en provenance de Grenoble était tout de même bien présent. Parmi les personnes présentes, certaines habitent Noyarey depuis 30 ou 40 ans et ont témoigné que le ciel aujourd'hui est énormément plus lumineux.

La soirée a démarré par une reconnaissance des principales constellations visibles en cette période : la Grande Ourse et la Petite Ourse (qui contient l'étoile polaire), Cassiopee (représentée par un W), Pégase, Persée,

la Couronne boréale (comme un joli collier de perles). Nous avons également bien visualisé la Voie Lactée qui est la tranche de notre galaxie. Ensuite nous avons regardé le "triangle d'été", phénomène visible jusqu'à l'automne. C'est une association de trois étoiles brillantes dans le ciel qui forment un triangle isocèle : Véga de la constellation de la Lyre, Deneb de la constellation du Cygne et Altair de la constellation de l'Aigle.

Uranus inaccessible

Au télescope, a été observée la galaxie d'Andromède, l'amas globulaire de Hercule, la nébuleuse planétaire de la Lyre, l'amas des Pléiades, les Dentelles du Cygne. Tous ces objets montrent la diversité des phénomènes présents dans l'univers. On aurait pu voir Uranus mais la gêne occasionnée par la pollution lumineuse de Grenoble l'a empêché. Nous avons été chanceux car les conditions climatiques ont permis la réussite de cette animation car il est certain qu'avec la présence de quelques nuages, l'observation du ciel aurait vite été compromise.

light painting

Fabrice Grondeau a également animé une activité, passionné de photographie, il a proposé du "light painting" avec les jeunes sur fond lumineux de Grenoble, en retrait du lieu d'observation.

L'accueil a été assuré par l'association des hauts de Noyarey qui a offert le verre

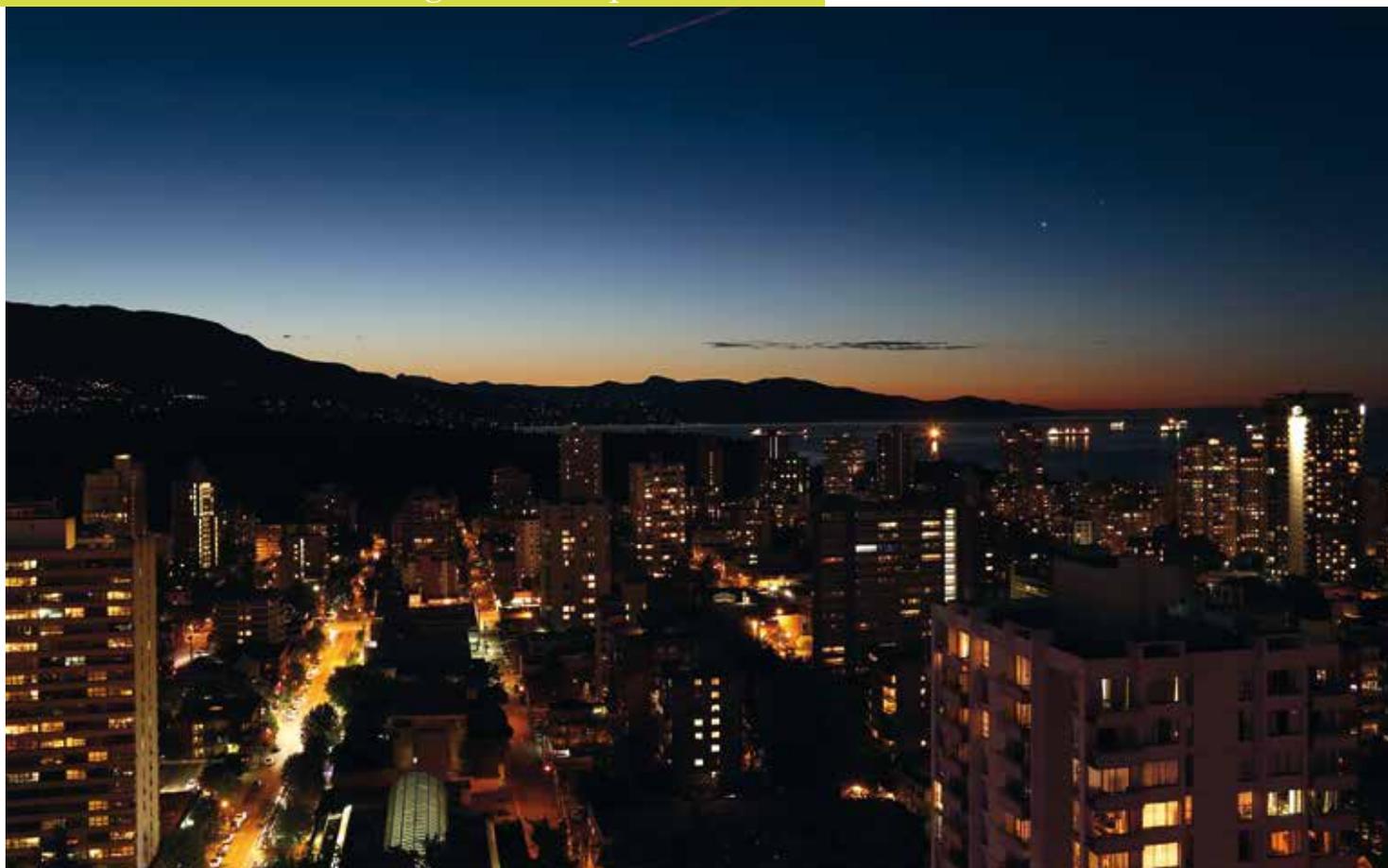
l'amitié. De nombreux Nucerétains sont venus du village. Près de 50 personnes ont participé à l'animation.

Nous sommes heureux de voir que l'observation du ciel étoilé est toujours autant appréciée. Merci à tous les participants pour leur présence, leurs questions et leur intérêt.

Voici la galaxie d'Andromède, une de nos proches voisines (2.5 millions d'années-lumière – en se souvenant que l'année lumière est utilisée en astronomie car elle est nécessaire pour des dimensions très grandes. C'est la distance parcourue par la lumière en une année soit près de 9500 milliards de km). Il est à noter que la galaxie d'Andromède se visualise à l'œil nu (comme un petit nuage en forme de spirale), lors d'un beau ciel pur et sombre. ■



Nébuleuse de la Lyre, c'est une étoile qui a brûlé tout son hydrogène et a explosé en libérant des gaz et de la poussière dans l'espace. L'étoile centrale est appelée naine blanche.



Pollution lumineuse

L'expression pollution lumineuse désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes ainsi que les effets sur la santé humaine.

La nuit, la lumière est partout

Qu'elles soient utiles ou inutiles (avec tout le gaspillage énergétique que cela suppose...), les sources de lumière artificielle nocturne se multiplient à un rythme effarant depuis plusieurs décennies : éclairage des villes et des villages, en particulier celui des bâtiments publics, des tours urbaines et des monuments, enseignes lumineuses, éclairage des parcs, des rues, des routes et des zones commerciales ou industrielles, des ponts, des viaducs, des giratoires, des aéroports...

Une faune nocturne particulièrement perturbée

Ces nuisances lumineuses détruisent et morcellent l'habitat des espèces animales adaptées à l'obscurité, et perturbent leurs comportements, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles d'entre elles. Papillons de nuit, vers luisants et autres insectes nocturnes, grenouilles et crapauds, oiseaux migrateurs, rapaces nocturnes... figurent parmi les premières victimes de la pollution lumineuse.

Des mesures simples pour limiter les nuisances lumineuses

Différentes mesures peuvent être prises pour limiter l'impact des éclairages artificiels sur la biodiversité. Et dans ce domaine, les pouvoirs publics sont bien sûr les premiers concernés, mais les particuliers peuvent aussi repenser l'éclairage nocturne des abords de leur maison...

- Réduction des éclairages des façades et jardins ;

- Eclairage commercial en ville : modération des enseignes lumineuses ou extinction des illuminations de devantures après une certaine heure ;
- Eclairages urbains : extinction en seconde partie de nuit dans les zones peu fréquentées ou baisse de puissance aux heures creuses de la nuit, mis en place de l'éclairage à détection de passage pour les cheminements piétons ;
- Suppression des éclairages inutiles : immeubles de bureaux inhabités la nuit, chantiers d'entreprise, zones industrielles, carrefours et ronds-points en zone rurale, etc.

A noter, la commune de Noyarey pratique l'extinction totale de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit depuis un an sur tout le village (et depuis trois ans sur les hameaux de montagne). ■



Un nouveau règlement pour le Cimetière

Actuellement, la Mairie élabore un nouveau règlement du cimetière qui répondra aux attentes et obligations de chacun dans le respect de la législation.



A titre d'information, nous vous rappelons quelques obligations que chaque concessionnaire est tenu de respecter :

- Informer la mairie de tous changements de coordonnées (nom, adresse, téléphone...) afin que le service du cimetière puisse tenir à jour le registre des concessions notamment lors de concessions arrivant à échéance.
- Contacter le service du cimetière afin de procéder au renouvellement ou à l'abandon de concessions.
- Assurer pendant toute la durée du contrat de concession, le bon entretien de la sépulture, la solidité du monument et du caveau

afin que cela ne nuise pas à la décence du cimetière ni à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que des sépultures environnantes. Faute par les concessionnaires ou ayants droit de satisfaire à ces obligations, la commune pourra y pourvoir d'office et à leurs frais. Ces obligations n'étant pas toujours respectées, le service du cimetière est contraint d'informer les concessionnaires par la pose d'affichettes sur les concessions échues et donc en instance de reprise. De même, certaines concessions ne sont plus entretenues et la commune est dans l'obligation de mettre en place la procédure de reprise pour état d'abandon. ■

Aménagement du carrefour rue du Maupas/Chemin des Noyers

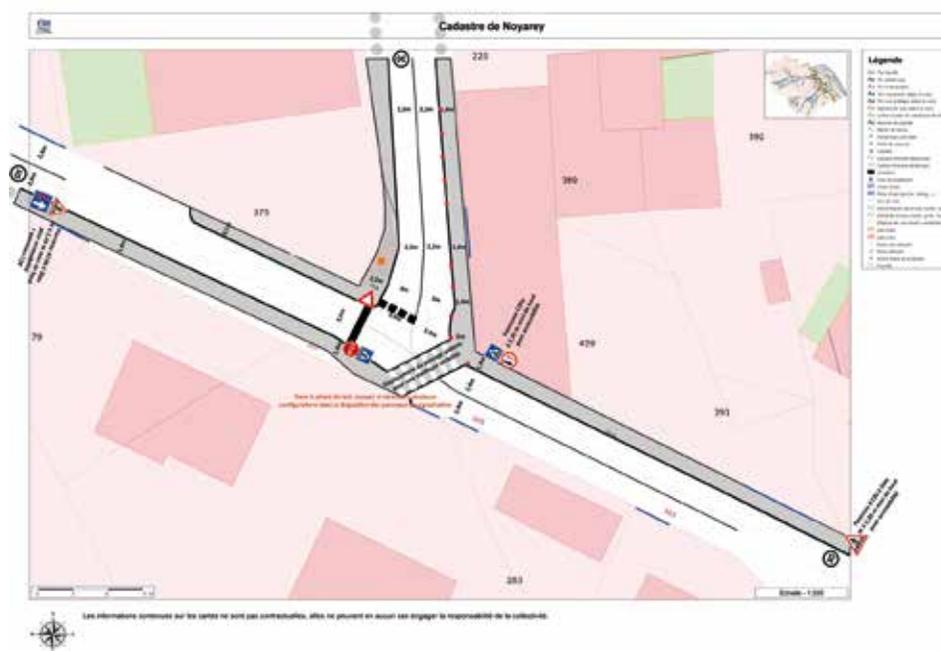
La pose d'un brise vue sur la clôture au carrefour entre la rue du Maupas et le Chemin des Noyers, début août (non soumise à autorisation) a modifié la visibilité à ce carrefour. La commune a donc pris un arrêté le 16 août (affiché sur place), interdisant le stationnement, limitant la circulation et demandant à la Métro (en charge de l'aménagement des voiries) de sécuriser le carrefour.

L'objectif n'était pas d'apporter une solution toute faite qui s'imposerait à tous, mais au contraire de mobiliser l'intelligence collective pour aboutir à une solution durable qui permettra à la Métro et à la commune de co-construire une proposition d'aménagement prenant en compte l'ensemble des remarques faites (dysfonctionnements du carrefour, recueil des différentes solutions de sécurisation durable, définir des délais de mise en œuvre).

le projet mis en test

Le projet discuté et qui va être mis en test sur une période de quatre mois prévoit :
Un "Stop" pour les automobilistes descendant la rue du Maupas. Objectif : répondre au problème de non-respect des 30km/h constaté ensemble.

Un "Céder le passage" pour les automobilistes arrivant du chemin des Noyers. Objectif : obliger les personnes à faire preuve



de prudence en traversant ce carrefour.

Une "écluse" sur la rue du Maupas, juste après le carrefour dans le sens de la montée. Objectif : imposer la priorité aux véhicules descendants en contribuant au ralentissement.

Des "cheminements piétons" qui passeront tous à 1,40 m de largeur minimum et à 2m au niveau de la maison dans l'angle du

carrefour, délimités par une ligne blanche au sol et par des potelets aux endroits adaptés (carrés rouges sur le plan). Objectif : offrir un confort d'utilisation pour les piétons, réduire la bande roulante à sa largeur utile. La "suppression des places de stationnement sur voie publique". Objectif : mettre un terme aux difficultés de sortie de garages, redonner de l'espace aux piétons. ■



RANDONNÉES PÉDESTRES DE NOYAREY

Un voyage merveilleux

17 jours de rêve pour le groupe de 16 randonneurs, envolés vers l'île de la Réunion le 15 septembre, voyage et séjour mis au point par Jean-Claude et Antoinette, dont un fils réside sur l'île et a largement contribué, avec son épouse, à la réussite de notre séjour.

Un programme dense de découvertes et de randonnées ne nous a pas permis de profiter tous les jours de la piscine et du jacuzzi de la luxueuse villa louée dans les environs de Saint Pierre.

- Découverte du jardin botanique du Café Grillé à Pierrefonds, [1]
- Aquarium de Saint Gilles,
- Promenade à l'Ermitage en bord d'océan dans une forêt de filaos,
- Belvédère du Maito, dominant le cirque de Mafate, [2]
- Musée de Villèle avec évocation de la vie des esclaves,
- Repas créole au restaurant, offert par Jean-Claude,
- Arums et fougères arborescentes sur le sentier botanique de Notre Dame de la Paix,
- Coopérative de la vanille à Bras Panon,
- Marche sur la coulée de lave au sud est vers l'église de Sainte Rose,
- Pêche au gros ou balade en mer vers les baleines et les dauphins à Saint Gilles, [3] [4]
- Visite du centre Kélonia consacré aux tortues, [5]
- Marché de Saint Pierre,



- Visite de la Saga du Rhum à Pierrefonds,
- Randonnée au Piton de la Fournaise, [6]
- Découverte de l'île en hélicoptère pour six volontaires,
- Randonnée à la cascade de Bras Rouge à Cilaos,
- Jardin botanique Mascarin à Saint Leu,
- Randonnée à la roche Verre Bouteille, autre belvédère sur Mafate.



Fin du séjour, et retour en avion vers la métropole, où nous avons passé la nuit dans un hôtel première classe à Roissy avant de rejoindre le lendemain Noyarey en covoiturage, les yeux remplis de ces paysages enchanteurs de palmiers, bananiers, champs de canne à sucre et partout une profusion de fleurs !! ■

Echec et Mat

Si la rentrée est un "moment clé" dans l'année, c'est aussi le temps de se faire plaisir, de faire des choix dans ce sens. Alors, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à intégrer Le Club d'Échecs de Noyarey, ce noble jeu qu'est celui des échecs, vous permettra d'acquérir plus de concentration et entretiendra votre précieuse mémoire. Pour la saison 2017/2018, le Club compte 13 adhérents, des passionnés comme Jean, 6 ans le plus jeune joueur du club, à Georges 68 ans le vétéran. Le Club est ouvert tous les mercredis de 16h à 20h, salle Vercors, (Maison des Associations vers la Mairie), aux enfants (cotisation 15€) et adultes (20€). Pour les débutants, le Club organise des cours gratuits sur la technique du jeu. Pour les joueurs confirmés, bienvenue au Club, de belles parties d'échecs vous attendent avec les vétérans.

La saison 2016/2017 a été marquée par les événements suivants : le Club a accueilli le Championnat départemental en novembre à la salle Poly'sons. Puis se fut trois tournois adhérents (8 participants par tournoi), le premier en décembre remporté par Emmanuel Guy, le 2^e en mars remporté par Michel Beaussier et le 3^e en juin remporté par Christine Beaussier. Le vainqueur par points des trois tournois et Michel Beaussier (félicitations)

Animation périscolaire

Le Club s'est engagé auprès des enfants de l'école élémentaire de Noyarey durant les périodes périscolaires : 18 enfants ont bénéficié des cours d'échecs. Le club équipé d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur propose des cours plus ludiques, accessibles et compréhensibles pour les jeunes enfants.

Pour la saison 2017/2018, c'est avec un plaisir renouvelé que nous dispenserons des cours auprès des enfants de l'école élémentaire de Noyarey



Graine de Championne

Le Club tient à féliciter la pugnacité d'une de nos joueuses en herbes : Noémie Beaussier (10 ans). Durant la saison dernière, elle a participé à cinq championnats/challenges :

Novembre 2016 : Championnat départemental : cl. 3/21 et 2^e fille.
Janvier 2017 : Championnat Scolaire des Ecoles de l'Isère : cl.3/111.
Mars : Championnat Interdépartemental Dauphiné/Savoie : cl. 6/25 et 2^e fille.

Avril : Championnat de France Jeunes : cl. 28/92.

Mai : Challenge Scolaire Ecoles de l'Isère : cl.8/84 et 1^{ère} fille.

Bravo à Noémie et à ses parents pour ses résultats et sa persévérance. ■

Contacts : Georges Stropparo, 06 89 23 87 36

Jean Pierre Viglianco, 06 76 70 34 09

Ecole de musique Veurey-Noyarey



Un échange musical et culturel en Galice

Les élèves de l'orchestre de l'école de musique de Veurey Noyarey, récemment rebaptisé Orchestre Gliss&Do, ont vécu une expérience formidable en Galice, dans le Nord-Ouest de l'Espagne, où ils ont été accueillis par leurs amis musiciens de la petite com-

mune d'Oza-Cesura. Pendant une petite semaine à la fin du mois d'août, nos musiciens ont pu découvrir cette belle région d'Espagne, mais un peu méconnue. Qui sait que la Galice arbore fièrement son héritage celte, ce qui lui vaut la réputation de "Bretagne" espagnole, climat compris ? Nous avons pu ainsi visiter Seivane, la célèbre facture de cornemuses qui exporte ses "Gaitas" jusqu'en Ecosse. Nous avons admiré Betanzos et sa statue de Diane, La Corogne et sa tour d'Hercule, Saint Jacques de Compostelle et ses magnifiques monuments. Nous avons piqué une tête dans l'océan et profité de la roborative cuisine galicienne. Enfin, nous avons couronné le séjour par un concert en commun avec la Banda de Oza-Cesura, que nous aurons l'immense plaisir de recevoir chez nous à la fin du mois de juin.

En attendant, notez les prochaines dates de l'Ecole de Musique :

- Vendredi 1^{er} décembre à 20h, l'orchestre Gliss&Do sera l'invité de l'Harmonie l'Echo des Balmes pour son concert de Sainte Cécile à la salle Edmond Vigne de Fontaine.

- Samedi 2 décembre à 19h à la salle Poly'Son : soirée autour du compositeur russe "Serge Prokofiev", musicien de l'imaginaire, proposée par Clément Deroin avec la classe de clarinette et saxophone.

- Dimanche 10 décembre à 17h30, concert de la chorale Sarabande à l'Eglise de Noyarey. ■

Maquette Club

Nouveauté : Séance du mardi allongée jusqu'à 23h afin de permettre à chacun de pouvoir avancer au maximum leurs réalisations.

Projet : Réalisation à l'échelle 1/35^{ème} de l'hôpital de fortune des "Grottes de la luire" dans le Vercors. Une sortie a été organisée sur place avec une visite du musée de la résistance à Vassieu. Ce projet est porté par Franck Bozzi, Luis Neto, Thomas De Gaudenzi et Yannick Bodart, avec le soutien et l'aide de tous les membres volontaires bien entendu.
Rappel : Horaire : mardi de 14h à 23h - mercredis et samedis de 14h à 18h, MDA - Salle Belledonne
mcvercors38@gmail.com
<http://maquette-club-vercors38.e-mon-site.com>

Relais Paroissial de Noyarey-Veurey

Nos églises sont belles : vestiges du passé. Elles sont les témoins des actes de la vie :

Célébrations : baptêmes de nos tous petits, communions, mariages, jusqu'à notre décès.

Les concerts, aujourd'hui, remplissent les églises. De toutes les façons, le Seigneur nous reçoit. Fidèles ou non croyants, la musique égalise...

Nous avons libre choix – la Paix vient en surcroît !

Dimanche 22 octobre 2017 la messe célébrée à St-Paul de Noyarey a rassemblé chaleureusement les anciens avec l'animation de la chorale Saint-Michel du Drac.

Le Tennis Club

La situation après le forum des associations

Nous avons une quarantaine d'adhérents, dont une trentaine d'enfants qui bénéficient de cours hebdomadaires dispensés par notre brevet d'Etat, Catherine Guy. Tous les cours peuvent être réalisés dans le gymnase, ce qui permet une continuité durant toute l'année en cas de mauvais temps. Nous vous informons que le Tennis Club participera cette année encore au Téléthon, il se déroulera à la salle des fêtes de Veurey-Voroize le vendredi 8 décembre. Nous vous rappelons également qu'il est encore temps de vous inscrire (adultes comme enfants) : pour cela, contactez-nous par mail à tcnoyarey@live.fr. Enfin, nous vous invitons à consulter toutes les news du club, événements à venir, tournois jeunes, photos sur Facebook et notre site Internet. A très bientôt sur les terrains de tennis, ou lors du téléthon ! ■



Facebook : <https://www.facebook.com/Tennis-Club-Noyarey-228199277697883/?fref=ts>
web : <https://tennisclubnoyarey.sportsregions.fr/>

Le Sou des Ecoles de Noyarey

L'assemblée générale du Sou des Ecoles s'est déroulée le 25 septembre dernier. A cette occasion, le nouveau bureau a été élu : Sandrine Yoccoz (secrétaire) ; Lucie Robert (trésorière) ; Jérôme Di Centa (président adjoint) et Christophe Delmas (président). Le Sou des Ecoles organise différents événements tout au long de l'année ayant pour objectif d'aider à financer différents projets

scolaires (pour les écoles maternelle et élémentaire). Retrouvez tous nos événements à venir dans l'agenda.

Le Sou organise aussi 8 sorties de ski de janvier à mars et en attendant la neige, les enfants de Noyarey ont été nombreux à s'inscrire pour la prochaine saison.

Le Sou souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous. ■

Noyarey Aventure

la saison des courses est repartie

L'Assemblée générale du comité départemental des courses hors-stades de l'Isère a eu lieu le 23 septembre à La Buisse. Nous y avons inscrit les éditions 2018 des deux courses que nous organisons. Le trail de Noyarey aura donc lieu le dimanche 8 avril avec deux nouveaux parcours. Nous avons ajouté de la difficulté sur le grand parcours, qui fera cette année 28 km et 1750 m de dénivelé positif, avec deux boucles en plus sur le sommet (et quelques jolis points de vue) et le retour de la dernière difficulté que nous avons escamoté l'an dernier au grand dam de la plupart des coureurs. Dans le même temps nous avons simplifié le petit parcours qui fera 12 km et 620 m de dénivelé positif en lui rajoutant une boucle dans la plaine. La montée d'Ezy aura lieu le samedi 5 mai, et grande première elle aura lieu de nuit à la frontale, avec un départ à 21h pour la course adulte et à 20h pour les courses enfants.

La mise à jour de notre site web (<http://noyarey-aventure.fr>) avec ces nouveaux parcours est en cours. Si vous souhaitez nous aider à organiser (et on a toujours besoin de bonnes âmes, que ce soit avant, pendant ou après), merci de prendre contact avec nous sur noyarey.aventure38@gmail.com. ■

Le Comité des Fêtes



Soirée cabaret du 14 octobre

La salle Poly'Sons était comble pour cette soirée cabaret. Pur instant d'évasion avec deux artistes exceptionnels, aux univers très différents et complémentaires. Ils ont revisité 100 ans de répertoire puisé dans la chanson française, le jazz, la comédie musicale, le classique, le bel canto si cher à Franck d'où ses origines latines. Ils étaient accompagnés par un musicien multi instrumentiste qui rentre d'une tournée avec Chimène Badi. Un grand merci à ces trois artistes talentueux, Franck Colyn, Florine Adams et Lionel Espitalier .

La Pastorale des santons de Provence

Les fêtes de fin d'année vont prendre à Noyarey, un petit accent Provençal !

Le comité des fêtes invite à nouveau les santons, ces personnages pittoresques du terroir provençal pour faire revivre cette nuit de Noël miraculeuse. Dans Bethléem où souffle le mistral, le meunier, la poissonnière, la boumiane, le gendarme et même le ravi mêlent leurs accents populaires au mystère chrétien. Ecoutez l'ange Boufaréou raconter l'histoire de cette nuit pas comme les autres où les avares deviennent généreux, les voleurs honnêtes, ce feignant de meunier sent que l'envie de travailler le prend, Roustido ce sans cœur qui ne veut pas donner sa fille à un joueur de fifre... Texte d'après le livret de Yvan Audouard.

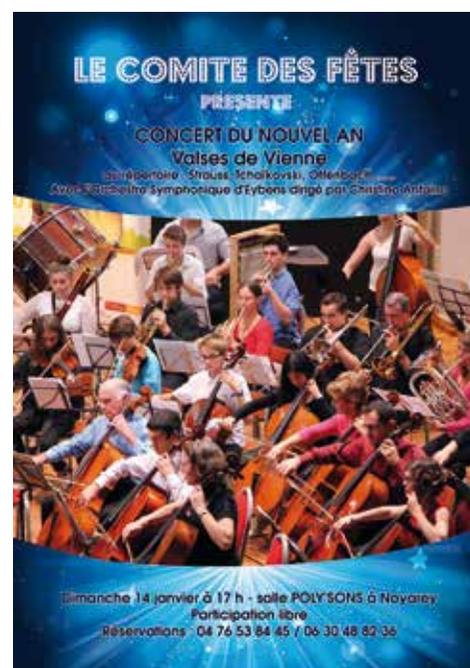
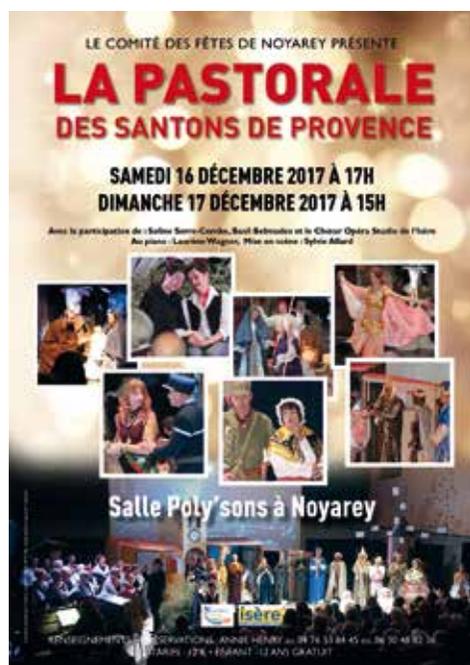
Les chants de Noël seront interprétés par le chœur Opéra Studio de l'Isère, au piano, Laurène Wagner.

Deux représentations sont prévues les samedi 16 décembre à 17h et dimanche 17 décembre à 15h à la salle Poly'Sons à Noyarey. Le Tarif est de 12 € par personne, mais gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Concert du Nouvel an

Le comité des fêtes est heureux de vous convier à un concert de nouvel an dimanche 14 janvier à 17h où vous pourrez entendre les magnifiques airs inscrits dans la mémoire du public comme étant un symbole de l'an nouveau. Les murs de la salle Poly'Sons vont

vibrer aux rythmes des "Valses de Vienne". Strauss, Tchaïkovski, Offenbach seront au répertoire, interprétés par l'Orchestre symphonique d'Eybens (OSE), avec une cinquantaine de musiciens dirigés par la cheffe d'orchestre Christine Antoine. Ce concert sera avec une participation libre, mais attention, n'oubliez pas de réserver vos places si vous voulez être certains d'y assister.



Contact pour réservations : Annie Henry
04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36 - anniehenry@free.fr.

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi	8h30-12h et 15h30-19h30 (nocturne)
Mardi	8h30-12h et 15h30-17h30
Mercredi	14h30-17h30
Jeudi	8h30-12h et 15h30-17h30
Vendredi	8h30-12h et 14h30-16h30

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte :	04 76 53 92 59
<i>Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie</i>	
Services techniques :	04 76 53 84 53
Gendarmerie de Sassenage :	04 76 27 42 17
Police secours :	17
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre anti poison :	04 72 11 69 11
Service de l'eau / La Sergadi :	04 76 33 57 35
Urgence sécurité gaz :	0 800 47 33 33
Électricité :	08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Service voirie de la Métro :	0 800 805 807
Service local de solidarité :	04 57 42 50 00
École maternelle La Coccinelle :	04 76 53 93 82
École élémentaire Le Mûrier :	04 76 53 95 71
Cantine :	04 76 53 87 10
Réservation cantine :	04 76 53 73 74
CCAS :	04 76 53 82 01
Bibliothèque :	04 76 53 91 17
La garderie des P'tits Bouts :	04 76 53 90 07
Les Petits Malins :	04 76 53 83 62
Le service jeunesse - APJNV :	04 76 53 73 74
Transport à la demande SEMITAG :	04 38 70 38 70

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67
de Sassenage - Noyarey ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 18h30

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Médecin, Dr Paumier-Desbrières :	04 76 43 26 65
Infirmière, M ^{me} Faure :	04 76 53 81 26
Infirmière, Mélanie Vinciguerra :	06 16 61 28 08
Ostéopathe Kinésithérapeute :	04 76 50 68 32
M. Lejeune	
Ambulance Belledonne :	04 76 53 52 07
Dauphiné Taxi services-Noyarey :	04 76 53 94 37
(transport privé et sanitaire VSL) et	06 79 30 36 98
EHPAD Résidence Les Vergers :	04 76 86 96 60
Cabinet dentaire :	04 76 53 92 36
Pharmacie :	04 76 53 91 15
Massages Edonis	06 32 79 31 40

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 038-281-17-20048
Alain VEZU
418 rue du Maupas
Clôture
Accordé le 28/09

DP 038-281-17-20047
Yves MANIFICAT
146 rue de la Fontaine du Merle
Clôture
Accordé le 28/09

DP 038-281-17-20046
Didier GARZOTTO
336 rue Léon Porte
Prolongation d'un appentis
Accordé le 28/09

DP 038-281-17-20045
Dominique LACHENAL
Chemin du Souillet
Abri de jardin de 8 m²
Accordé le 28/09

DP 038-281-17-20044
SCI RSS, Raphael BRESSOT
806 chemin de Pra-Paris
Modification de façades
Accordé le 31/08

DP 038-281-17-20043
Cédric BOUTIAS
143-145-147 chemin du Moulin
Division parcellaire
Accordé le 28/08

DP 038-281-17-20042
GREBILLE-ROMAND
107 route de la Vanne
Pergola de 25m² (non close)
Accordé le 27/07

DP 038-281-17-20041
Yves TARTARY
162 rue abbé Cuchet
extension de 23,50 m²
Accordé le 14/08

DP 038-281-17-20040
Clément FAURE
Trucherelle
Local technique de 6,51 m²
Accordé le 28/08

DP 038-281-17-20039
Confort Solution Energie
5770 route d'Ezy
17m² de panneaux photo-voltaiques noirs
Accordé le 24/07

DP 038-281-17-20038
Alexandre TREPIER
419 chemin des Bauches
Clôture
Accordé le 17/07

DP 038-281-17-20037
Marinelle GUILLOT et Marc HENRY
692 avenue Saint Jean
Appentis non clos
Accordé le 17/07

DP 038-281-17-20036
Yves TARTARY
162 rue abbé Cuchet
extension de 23,50 m²
Refusé le 10/07

DP 038-281-17-20035
Sandrine CURTET-BENITSKI
439 chemin des Bauches
Clôture
Accordé le 29/06

DP 038-281-17-20034
Georges STROPPARO
454 chemin des Bauches
Remplacement d'une porte de garage par une fenêtre
Accordé le 29/06

DP 038-281-17-20033
CDC Evenements
445 chemin de Galle /
chemin de Chaulnes
Rénovation des menuiseries
Accordé le 30/05

DP 038-281-17-20032
Sébastien DECARAS
724 chemin des Bauches
Modification de façades et rénovation de clôture
Accordé le 30/05

DP 038-281-17-20031
Thomas ARNOUX
352a chemin des Bauches
Extension d'un abri de jardin sur 3,88m² et agrandissement d'une terrasse
Accordé le 30/05

DP 038-281-17-20029
Ursula et Laurent MENDUNI
7 Lot les Moironds
Changement de destination du garage et modification de façade
Accordé le 30/05

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 038 281 16 2 0017 T2
SCA Léon Porte
181-185 rue Léon Porte
Transfert total du permis de construire pour 3 logements répartis en 1 maison jumelée (2 logements) et 1 maison individuelle
Accordé le 25/07

PC 038-281-17-20005
Fernando LOPES CARNEIRO
381 chemin du Moulin
Extension de 44m²
Accordé le 10/07

PC 038-281-17-20004
Cyril CERANTOLA
232 chemin de Pra-Paris
Extension d'une maison sur 43,83 m² de surface de plancher
Accordé le 06/06

PC 038-281-16-20002
M03
Sandrine CURTET-BENITSKI
439 chemin des Bauches
Modification de façade et modification des remblais
Accordé le 06/06

PC 038-281-17-20003
Cyrielle GALLAND et Grégory MARTIN
145 chemin du Moulin
Maison d'habitation de 95,89 m² et garage de 15,20 m²
Accordé le 10/07

PC 038-281-16-20014 M1
Lylia TAOUTAOU et Michel RODRIGUEZ
413 chemin des Bauches
Modification de façades
Accordé le 06/06

PC 038-281-17-20015 M2
Fatima DADI et Karim AMIER
411 chemin des Bauches
Modification de façades
Accordé le 05/06

PC 038-281-17-20002
Joseph ZABATTA
726 chemin des Bauches
Transformation d'un bâtiment existant
Accordé 05/07

Ma mairie en ligne sur www.noyarey.fr



NAISSANCES

autorisées à publication

Le 12 août 2017 :

Laura GIRAUD

Le 30 août 2017 :

Clémence PORTIER

Le 17 septembre 2017 :

Andrianiaina RATSIMBAHARIMANANTSOA

DÉCÈS

Le 18 juin 2017 :

Yvonne MATHIEU

veuve HERTER

Le 16 septembre 2017 :

Angela AMICO

veuve SAMMARTINO

Le 20 septembre 2017 :

Jeanina BARYLA

(décédée à Grenoble)

Le 23 septembre 2017 :

Louise Evelyne CAMACHO

(décédée à Montbolo)

Le 26 septembre 2017 :

Jean GUILLEMIN

(décédé à Rives)

Le 29 septembre 2017 :

Guy GRENIER

(décédé à La Tronche)

Le 3 octobre 2017 :

Domenico VISCEGLIA

l'agenda

des manifestations

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 NOVEMBRE

les Nucérétiens ont du talent à Poly'sons.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Salon des vins et de la gastronomie à l'Espace Charles de Gaulle.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

ATELIER JARDINAGE ZÉRO DÉCHET
(Compostage, paillage, gestion de la terre...)
GRATUIT ET OUVERT À TOUS
- NOYAREY -
École élémentaire "Le Mûrier"
262 route de la Vanne
Samedi 25 novembre de 14h à 15h30

Inscription auprès de l'association
Trèves Compostage & Environnement
Tél. 04 76 34 74 85
accueil@trèves-compostage.fr
Toutes les dates sur
moinsjeter.fr

Atelier compostage à l'école le Mûrier sur inscription auprès de la mairie

Loto du Sou des écoles, salle Poly'sons.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Marché de Noël place Victor Jat.

Soirée autour du compositeur russe "Serge Prokofiev" à Poly'sons. 19h.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Repas de nos anciens organisé par le CCAS à la salle du Grand Veymont.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Concert de la chorale Sarabande à l'Eglise de Noyarey, 17h30.

LE COMITÉ DES FÊTES DE NOYAREY PRÉSENTE
LA PASTORALE DES SANTONS DE PROVENCE
SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017 À 17H
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017 À 15H
Avec la participation de: Béatrice Berna-Corchi, Noël Bellocq et le Chœur Opéra Studio de France
Au programme: Lucien Mingos, Mère et bébé, Raphaël Albert

Salle Poly'sons à Noyarey

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

La Pastorale à Poly'sons

MARDI 9 JANVIER

Assemblée générale Maquette Club, salle Belledonne, Maison des associations, 20h.

DIMANCHE 14 JANVIER

Concert du nouvel an à Poly'sons.

MARDI 16 JANVIER

Soirée des vœux du Maire salle Poly'sons.

SAMEDI 24 FÉVRIER

Carnaval organisé par le Sou des écoles.

LE COMITÉ DES FÊTES PRÉSENTE
CONCERT DU NOUVEL AN
Vallées de Vienne
Concerteur: Trévise, Tournet, Chénouet
Orchestre: Orchestre symphonique d'Étampes dirigé par Emmanuel Bonaldi

Dimanche 14 janvier à 12h - salle POLY'SONS à Noyarey
Participation libre
Réservations: 04 76 53 84 25 et 04 30 48 83 34

TELETHON INNOVER POUR GUÉRIR

Soirée
Jeux en Famille
au profit du téléthon

Buvette
Tombola
Animations

Vendredi 8 décembre
de 18h30 à 22h00

Salle des fêtes de Veurey

Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.